

FERC-SUP CGT

263, rue de Paris 93515
Montreuil cedex
tel : 01 48 18 82 68
www.ferc-sup.cgt.fr



CGT Culture

12, rue de Louvois
75002 Paris
tel : 01 40 15 51 70
www.cgt-culture.fr

ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES

► LA CGT DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Première confédération syndicale en France, la CGT défend les agents du champ des bibliothèques par l'intermédiaire de sa fédération Éducation, Recherche, Culture (FERC). Elle est ainsi à même d'agir en direction de ces personnels, parmi lesquels les conservateurs, quelle que soit leur affectation : **bibliothèques universitaires ou d'instituts, bibliothèques municipales et BDP, BnF et BPI, URFIST et autres centres de formation.**

Si la CGT est la première force syndicale au ministère de la Culture, elle est aussi très présente dans l'enseignement supérieur et dispose de relais très importants dans les collectivités territoriales. **Ce positionnement spécifique lui permet de soutenir les agents dans leur évolution de carrière, et la rend particulièrement vigilante sur les questions de mobilité des conservateurs.**

► DEPUIS 2007 : OÙ EN SONT LES CONSERVATEURS ?

Carrière : force est de constater que la situation globale du corps des conservateurs ne s'est pas améliorée ces dernières années : la fusion des grades de 2^{ème} et 1^{ère} classe n'a fait que repousser le goulot d'étranglement des carrières vers le passage du grade de conservateur à celui de conservateur en chef. Le démarrage de la carrière est plus rapide, mais se tasse rapidement : aucun gain réel sur la carrière, mais un simple lissage et des améliorations homéopathiques.

Activité : augmentation de la charge de travail liée au non-remplacement des départs en retraite et des postes laissés vacants ; recul des missions scientifiques garanties par le statut au profit des tâches administratives ; mise en place de la Prime de fonctions et de résultats (PFR), véritable prime au "mérite" introduisant des écarts de 1 à 10 entre les montants perçus. La liste est longue, et non exhaustive...

► DES POLITIQUES QUI DÉTRUISENT LES MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES

La RGPP (*Révision générale des politiques publiques*), qui a déjà supprimé des milliers de postes dans l'Enseignement supérieur, et 1000 sur 25 000 postes à la Culture, va s'accélérer, et cela dans un contexte salarial morose : gel du point d'indice des fonctionnaires en 2011 et 2012, soit une perte de pouvoir d'achat de 4 à 5% par rapport à l'inflation, qui s'ajoute aux 10% déjà perdus entre 2000 et 2010.

L'externalisation, de plus en plus présente, du cœur de nos métiers (acquisitions, organisation du signalement catalographique, politiques de conservation et de numérisation), correspond bien à un détournement de l'argent public et des missions de services publics vers le secteur privé.

Enfin, les projets visant à faire des bibliothèques des espaces "rentables" des lieux "de convivialité", ouverts de plus en plus tard, et non plus des espaces de formation, de recherche, permettant l'accès de tous au savoir et au patrimoine culturel, ne sont pas acceptables.

► LA CGT ET LA CAP DES CONSERVATEURS

Bien sûr, il ne saurait être question de tout régler en CAP, bon nombre de combats ne pourront être gagnés que par la mobilisation de l'ensemble des personnels et de leurs organisations syndicales. Mais **la CGT s'engage à défendre inconditionnellement en CAP toute tentative de restreindre encore les droits des conservateurs en termes de carrière, de mobilité ou de charge de travail.** D'autre part, la CGT s'engage à porter la parole des conservateurs, le déblocage des carrières et une politique d'emploi qui corresponde aux enjeux de notre statut et de notre métier.

VOTER POUR LA CGT, C'EST VOTER POUR EXIGER :

- le remplacement de tous les départs en retraite par la création de postes statutaires
- l'augmentation du nombre de postes et de débouchés dans le grade de conservateur en chef
- la suppression de la PFR, et le relèvement du taux moyen indemnitaire
- l'intégration de la prime au salaire
- le maintien des activités scientifiques conformément au statut
- la défense des carrières des conservateurs et des collections d'État en BMC.

ELECTION PAR VOTE ELECTRONIQUE DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

**OSEZ LA CGT
VOTEZ ET FAITES VOTER CGT**